

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025121929

Séance du 19/12/2025

Référence
2025121929

Objet de la délibération
MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DECEMBRE 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
20	14	19

Date de la convocation
12/12/2025

Date d'affichage
19/12/2025

Vote
A l'unanimité
Pour 19
Contre 0
Abstention 0

L' an 2025 le 19 Décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de notre Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DE RECEPTION DE LA MAIRIE sous la présidence de ROLLAND Thierry, Maire

Présents : ROLLAND Thierry, PROUVEUR Aurore, JONVILLE Yves, FOUQUART Paul, BONNEEL Audrey, CARPENTIER Florine, DEFFONTAINE Bernard, HARDY Nicole, LEPERS Jean-Pascal, LIEVAIN Michel, SELOSSE Olivier, D'HULST Thierry, DUPAS Philippe, JOLY Julien

Absents excusés : DE NANTEUIL Christian représenté par PROUVEUR Aurore, FAUCHILLÉ Patrice par FOUQUART Paul, POULAIN Brigitte représentée par JONVILLE Yves, FLEUROUX Stéphanie représentée par D'HULST Thierry, REFFAS Alain représenté par ROLLAND Thierry

Absents: LEBRUN Nathalie

A été nommé(e) secrétaire : Madame Aurore PROUVEUR

Objet de la délibération : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DECEMBRE 2025

Conformément à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le 19/12/2025

Et

Publication ou notification du

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

En raison de la création de trois emplois permanents en la qualité d'adjoint technique principal de première classe et d'adjoint territorial d'animation de deuxième classe , grades de de catégorie C , à temps complet et à 22,36 heures hebdomadaires à partir du 01/01/2026

En raison de la création d'un emploi permanent en la qualité d'attaché principal, grades de de catégorie A , à temps complet à partir du 01/01/2026

Vu le code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des emplois,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe le tableau des effectifs comme établi ci-dessous.

ETAT AU 19/12/2025

AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES

Grade	Catégorie	Temps complet		Temps incomplet	
		emploi pourvu	emploi vacant	emploi pourvu	emploi vacant

FILIERE ADMINISTRATIVE

Directeur Général des services	A		1		
Attaché principal	A		1		
Attaché Territorial	A	1			
Adjoint administratif principal de 2eme classe	C	1	1		
Adjoint administratif	C	2			

FILIERE CULTURELLE

Assistant de conservation 15h30 par semaine	B			1	
---	---	--	--	---	--

FILIERE TECHNIQUE

Adjoint technique Principal de 1ere classe	C		2		
Adjoint technique Principal de 2e classe	C	3	1		
Adjoint Technique	C	5	1		
Adjoint Technique 5h54 par sem. annualisé	C			1	
Adjoint Technique 3h50 par semaine	C				1
Adjoint Technique 17h50 par semaine	C			1	

FILIERE SOCIALE

Assistant socio-éducatif (en détachement)	A		1		
A T S E M. 1ere classe	C		1		
A T S E M. 2eme classe	C	2			

FILIERE ANIMATION

Adjoint d'animation principal de 2eme classe	C		2		
Adjoint territorial d'animation de 2eme classe 22,36h par semaine	C				1
Adjoint d'animation	C	1	1		
Adjoint d'animation 22,36h par semaine	C			1	
Adjoint d'animation 20,55h par semaine	C			1	

AGENTS NON TITULAIRES

Grade	Catégorie	Temps complet		Temps incomplet	
		emploi pourvu	emploi vacant	emploi pourvu	emploi vacant

FILIERE ADMINISTRATIVE

Attaché Territorial Principal	A	1			
Adjoint Administratif	C	1			
Adjoint Administratif 17h50 par semaine	C			1	

FILIERE CULTURELLE

Assistant de conservation 15h par semaine	B			1	
---	---	--	--	---	--

FILIERE TECHNIQUE

Adjoint Technique	C	4			
Adjoint Technique 23h23 par semaine	C			1	

FILIERE SOCIALE

E J E 15h par semaine	B				1
-----------------------	---	--	--	--	---

FILIERE ANIMATION

Adjoint d'animation	C		1
Adjoint d'animation (animation sociale / juridique / études surveillées / mercredis récréatifs)	C	8	2

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme
En mairie, le 19/12/2025
Le Maire
Thierry ROLLAND



Envoyé en préfecture le 10/01/2026

Reçu en préfecture le 10/01/2026

Publié le

SLOW

ID : 059-215906603-20251219-2025121929-DE